

Panoptinet

Gardez un œil sur votre réseau

Que faire de son vieux téléphone portable ?

admin · Tuesday, August 23rd, 2011



On a tous dans nos tiroirs un ou plusieurs téléphones portables qui ne servent plus à rien. Peut-on les jeter ? Est-il possible de leur donner une seconde vie ? Comment effacer nos données personnelles encore enregistrées ?

Au début, on pense que qu'il vaut mieux conserver le téléphone qui vient d'être remplacé, au cas où. Puis on le retrouve 4 ans plus tard, toujours dans le même placard, ou le même tiroir. Autant s'en débarrasser ! Mais attention, on ne jette pas un téléphone portable comme on jette une vieille chaussette trouée ! Quelques **précautions** sont à prendre, notamment pour la **sécurité des données personnelles** encore enregistrées sur l'appareil, et pour la **protection de l'environnement**.

Supprimer les données stockées sur le téléphone

Déjà sur les téléphones portables "traditionnels", **beaucoup d'informations personnelles sont enregistrées** dans la **mémoire interne** de l'appareil, ou sur sa **carte SIM** (contacts, agenda, messages, notes, etc.). Avec l'augmentation des mémoires et l'actuelle polyvalence des smartphones, nous stockons aujourd'hui de très nombreuses données personnelles qui ne doivent pas être involontairement partagées avec des inconnus. D'après la société de sécurité informatique BullGuard, **54% des téléphones mobiles d'occasion contiennent toujours les données privées** de l'utilisateur précédent !

Dès qu'un téléphone ne vous sert plus ou que vous vous apprêtez à vous en séparer, quelques mesures de précaution sont donc à respecter :

- **Sauvegardez** toutes les données que vous souhaitez conserver (photos, messages, etc.) en connectant le téléphone à un ordinateur (le logiciel fourni avec l'appareil peut être nécessaire)
- Retirez (ou au moins effacez) les **supports de mémoires** amovibles (ex : carte mémoire)

micro SD)

- Retirez la **carte SIM** (qui contient souvent le carnet d'adresses)
- Videz tous les **dossiers de messagerie** (boîte vocale, SMS, MMS, etc.), y compris les sous-dossiers de type "Brouillons", "Envoyés", "Sauvegardés", etc. N'effacez les mails que s'ils sont collectés par le protocole POP3 (s'ils sont en IMAP, les effacer reviendrait à les effacer également sur le webmail)
- Retirez tous vos **paramétrages personnels** (identifiants, mots de passe, etc.)
- Procédez à une **réinitialisation usine** du téléphone
- **Vérifiez** qu'il ne reste plus aucune information privée enregistrée

Voilà, aucune trace de votre vie privée ne subsiste sur le téléphone. Prêt à le recycler ?

Donner une deuxième vie au lieu de jeter

Si vraiment vous souhaitez jeter votre téléphone, faites-le de manière responsable, en le déposant à la **déchetterie** par exemple. Il y sera trié avec les autres appareils électroniques. C'est toujours mieux que la poubelle de la cuisine !

Aujourd'hui, **moins de 5% des français recyclent leur vieux téléphone...** Certains appareils peuvent pourtant continuer à **fonctionner** ! Pour les autres, il est possible d'en extraire des **matières premières** rares (et donc chères) pour les réutiliser : cuivre, or, argent, coltan. Plusieurs solutions existent pour donner une seconde vie (ou la possibilité d'un recyclage complet) à votre téléphone :

- Le **donner à un ami** ou un membre de votre famille qui en a besoin (tout simplement !)
- Le **donner à une association caritative** spécialisée (la FNAC par exemple récupère les appareils mobiles au profit d'Emmaüs. Amnesty International possède aussi son propre programme)
- **Consultez votre opérateur** pour connaître sa politique de recyclage, et le déposer en agence (**2000 points de collecte** en France).

Vous pouvez enfin **revendre votre téléphone** d'occasion (petites annonces, sites spécialisés). Vous en tirerez un prix raisonnable si l'appareil est récent et en bon état.

Voilà, vous êtes fin prêts à recycler vos vieux téléphones mobiles, à vos tiroirs !

Sources : [igeneration](#) / [itnews](#) / [actualités news environnement](#)

This entry was posted on Tuesday, August 23rd, 2011 at 2:24 pm and is filed under [Actualités pratiques](#)

You can follow any responses to this entry through the [Comments \(RSS\)](#) feed. You can leave a response, or [trackback](#) from your own site.

